

5 juillet 2014

« *Les entreprises coopératives aboutissent au développement durable pour tous.* »

Cette année, la Journée internationale des coopératives, qui sera célébrée le 5 juillet, aura pour thème : « les entreprises coopératives aboutissent au développement durable pour tous ». Le souci de la communauté est l'une des valeurs fondatrices du mouvement coopératif, et, dès lors, la nécessité d'assurer des conditions de vie favorables aux communautés sous-tend la vision et les actions coopératives.

Global Office:

Avenue Milcamps 105
1030 Brussels
Belgium
VAT: BE 535 539 869
ica@ica.coop
www.ica.coop

De manière générale, la durabilité est la capacité de soutenir, maintenir et faire perdurer. Depuis les années 80, le concept de durabilité a évolué et intègre aujourd'hui des dimensions environnementale, économique et sociale. Une fois encore, les coopératives font office de précurseurs de la durabilité moderne. En plaçant les besoins humains au cœur de leurs préoccupations, elles répondent aux crises de durabilité actuelles et offre une forme de « valeur partagée » bien à elles.

Regional Offices:

Africa
Nairobi – Kenya
www.icaafrica.coop

Americas
San José – Costa Rica
www.aciamericas.coop

Asia and Pacific
New Delhi – India
www.ica-ap.coop

Europe
Brussels – Belgium
www.coopseurope.coop

L'un des objectifs du Plan d'action pour une décennie des coopératives est de « positionner les coopératives comme bâtisseurs de durabilité »¹. Le secteur coopératif doit expliquer et montrer au monde que la durabilité fait partie de sa nature intrinsèque, et que les entreprises coopératives contribuent positivement à la durabilité.

Dans ce cadre, l'Alliance a commandé un [passage en revue](#) de coopératives issues de différents secteurs et différentes régions du monde afin de déterminer leur degré de durabilité. Le rapport, présenté lors de notre conférence mondiale du Cap en novembre 2013, a conclu que les coopératives inscrivent la durabilité dans leur modèle opérationnel et dans leurs valeurs, et que les Nations Unies peuvent et doivent le reconnaître. En effet, dans une résolution adoptée en décembre 2001, les Nations Unies ont prié les gouvernements d'encourager et de faciliter « l'établissement et le développement des coopératives, y compris par la prise de mesures visant à permettre aux indigents ou aux personnes vulnérables de s'engager, sur une base volontaire, dans la création et le développement de coopératives ».²

Les Nations Unies établissent actuellement de nouveaux objectifs ambitieux pour la période d'après 2015. Ceux-ci seront intitulés : Objectifs de développement durable. Le mouvement coopératif concerne un milliard de personnes à travers le monde et notre vision du développement durable pour tous fait de nous des partenaires clés dans ces actions.

Nous exhortons les coopératives du monde entier à profiter du 5 juillet pour démontrer que les coopératives sont le modèle d'entreprise le mieux adapté pour développer et consolider la durabilité au 21^e siècle.

**Sectoral
Organisations:**

Agriculture (ICAO)
www.ica.coop

Banking (ICBA)
www.icba.coop

Consumers (CCW)
www.ccw.coop

Fisheries (ICFO)
www.icfo.coop

Health (IHCO)
www.ihco.coop

Housing
www.icahousing.coop

Insurance (ICMIF)
www.icmif.coop

Industry and Services
(CICOPA)
www.cicopa.coop

¹ Plan d'Action pour une décennie des coopératives, p. 15.

² Résolution des NU 56/114 adoptée en décembre 2001

